



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 octobre 2023



Bac 2024 : avis de hautes pressions !

Bilan catastrophique du bac 2023, alertes de l'inspection générale, remontées négatives unanimes du terrain de la part des enseignants, des lycéens et des parents qui ne sont pas prises en compte... On change un calendrier qui a fait tant de dégâts chez les élèves mais pour faire encore pire.

La volonté aveugle de la reconquête du mois de juin au lycée -quoi qu'il en coûte- et le refus de l'enseignement supérieur de revoir son calendrier de sélection de ses futurs étudiants, a interdit toutes les réflexions pertinentes pour construire un nouveau calendrier de Parcoursup et du bac. C'est un rendez-vous manqué et les lycéens vont encore trinquer !

Parcoursup sera donc alimenté en mars par les seules notes de contrôle continu. En n'y intégrant pas les notes de spécialités du mois de juin qui comptent pour 32% dans la notation du bac, le ministre de l'Éducation nationale vient, dans les faits, de créer un baccalauréat 100% local.

Ce bac s'annonce criant d'inégalités de notation, d'inégalités sociales et territoriales d'un lycée à un autre et empêchera bien des projets d'orientation de se réaliser.

Que va-t-il se passer tout au long de l'année scolaire 2023-2024 ?

Face à ce poids de la toute puissance du contrôle continu dans Parcoursup, les élèves vont être sous une extrême pression toute l'année et les enseignants vont devoir faire face à l'hyper tension ou pression des familles, des élèves sur chaque note. Le climat scolaire va être au top dans les lycées !

Le mois de juin sera le parcours du combattant et laissera bien des lycéens sur le bord du chemin (choix des vœux de Parcoursup, épreuves de spécialité, épreuve de philosophie, grand oral...). L'intendance dans les établissements va-t-elle pouvoir suivre ? Nous en doutons...

La valeur des notes du contrôle continu étant impossibles à objectiver, certaines formations de l'enseignement supérieur ont déjà fait connaître leur intention de recréer des procédures de sélection avec concours qui se dérouleront au printemps ou au mois de juin... Les places vont encore être plus chères et la surcharge de travail d'autant plus lourde pour la préparation de multiples "concours".

Enfin, notre fédération exprime son incompréhension de voir les épreuves des spécialités de la voie professionnelle maintenues au printemps, l'obsession du doublement des stages et la justification de la création du bureau des entreprises se fait là encore au détriment des enseignements fondamentaux et du bien-être des élèves...

C'est pas comme cela que l'on construit l'école de la confiance...

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE